

COMMISSION D'AIDE AUX PROJETS ÉTUDIANTS (CAPE)

UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

Bilan Année Universitaire 2018 - 2019

5 commissions réparties de septembre 2018 à mai 2019

NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS

Taux d'acceptation : 76%

41

MOTIFS DE REFUS

Projets ajournés, à préciser et à présenter une nouvelle fois : 42%

Projets non éligibles (voir note de cadrage) : 25%

Projets insuffisants : 17%

Absence du responsable du projet lors du passage en commission : 17%

MONTANT MÉDIAN* D'UNE SUBVENTION

Soit 30% du budget total médian* d'un projet

756 €

Subventions accordées allant de 52€ à 6 000€

*En statistiques, la médiane est le nombre qui partage une série statistique en deux parties de même effectif.

STRUCTURATION DES RESPONSABLES DE PROJET

Pour les projets subventionnés



22%

Étudiant·e seul·e

56%

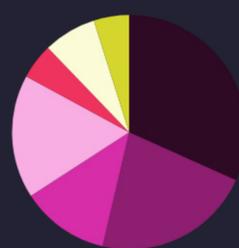
Association étudiante UPN

22%

Association extérieure

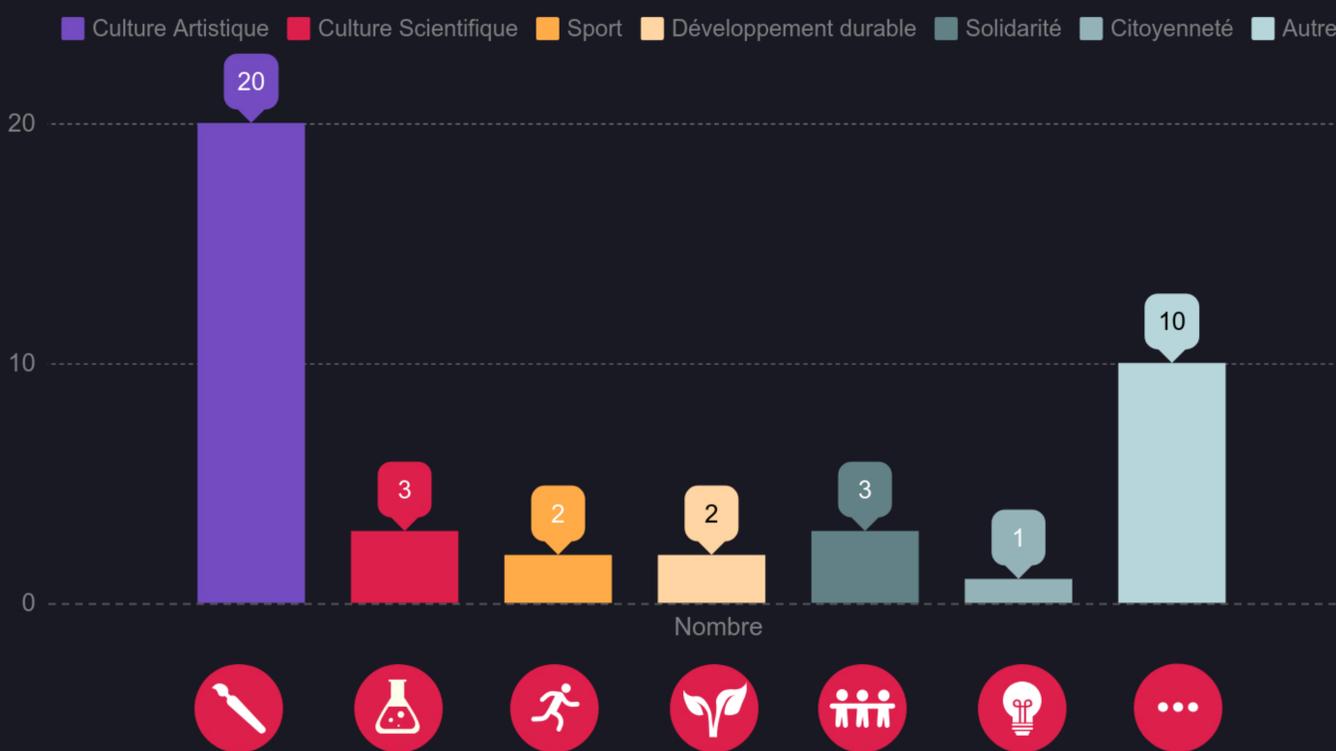
RÉPARTITION PAR UFR DES RESPONSABLES DE PROJET

Pour les projets subventionnés



PHILLIA (31.71%) DSP (21.95%)
SEGMI (12.20%) SSA (17.07%)
STAPS (4.88%) LCE (0%) SITEC (0%)
SPSE (7.32%) IUT Ville d'Avray/Saint.. (4.88%)
Autre (0%)

THÉMATIQUES DES PROJETS SUBVENTIONNÉS



SOURCE

Pour tout renseignement, contactez subvention.cape@liste.parisnanterre.fr